Colomiers Ville éducative

Alain-Savary • Simone-Veil-En-Jacca George-Sand • Hélène-Boucher Jean-Macé Jules-Ferry • Lamartine Lucie-Aubrac

RENTREE SCOLAIRE

ANNÉE 2023-2024

Tout ce qu'il faut savoir sur l'accueil de votre enfant

Alaé, découvertes culturelles, artistiques et sportives, restauration municipale, Contrat local de santé, Projet éducatif de territoire, adresses utiles...

Idées recettes et conseils nutritionnels sur l'appli Qui dit miam!



Sommaire

- 3 à 7 · L'accueil de loisirs associé à l'école
- 8 9 · Les mercredis scolaires et les vacances en centre de loisirs
- 10 11 · Les découvertes culturelles, artistiques et sportives
 - 12. La restauration : un enjeu éducatif et de santé publique
 - 13 · Petite faim/Grande faim L'appli Qui dit miam!
 - 14. Le Contrat local de santé
 - 15. L'accueil des publics à besoins spécifiques
 - 16. Le Projet éducatif de territoire
 - 17. Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité
 - 18. Le Conseil municipal des enfants
 - 19. Le Portail des familles
 - 20. Les adresses utiles

La rentrée en chiffres



1200

élèves en maternelles

190 agents d'animation en Alaé

Près de 2200 élèves en élémentaires

31

auxiliaires de vie de loisirs (AVL) en Alaé

accompagnants de vie de loisirs (AVL) en centres de loisirs

5 éducateurs sportifs (Étaps)

70 agent en cer (merc

agents d'animation en centres de loisirs (mercredi)

42

agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem)

L'accueil de loisirs associé à l'école (Alaé)

L'accueil des enfants autour de l'école

L'Alaé est un service municipal proposé aux familles au sein de chaque école publique maternelle et élémentaire, pour accueillir les enfants de la petite section au CM2. Il fonctionne tous les jours scolaires, le matin avant la classe dès 7h30, durant la pause méridienne incluant le repas et le soir, après la classe jusqu'à 18h30.

L'objectif principal de l'Alaé est de favoriser le bien-être de l'enfant tout au long de sa journée en fonction de ses besoins. Cela se traduit au quotidien par des projets et actions pour développer l'éveil culturel et citoyen, dans un espace de vie éducatif et de loisirs.

L'Alaé s'inscrit également en tant que co-éducateur, dans une dynamique de continuité avec les familles, l'école et les partenaires, au service du développement de votre enfant.

L'accueil au sein d'un Alaé s'effectue après inscription à la mairie en même temps que l'inscription scolaire.

Toute modification en cours d'année est soumise à conditions et doit être adressée via la messagerie du [Portail Famille]. La facturation s'effectue mensuellement en fonction des ressources familiales.

Ouvert à chaque enfant, cet accueil s'adapte aux besoins des familles.

Le règlement intérieur est disponible et consultable dans chaque Alaé.

Guichet unique

[portail Famille]
Inscriptions, factures
paiement en ligne:

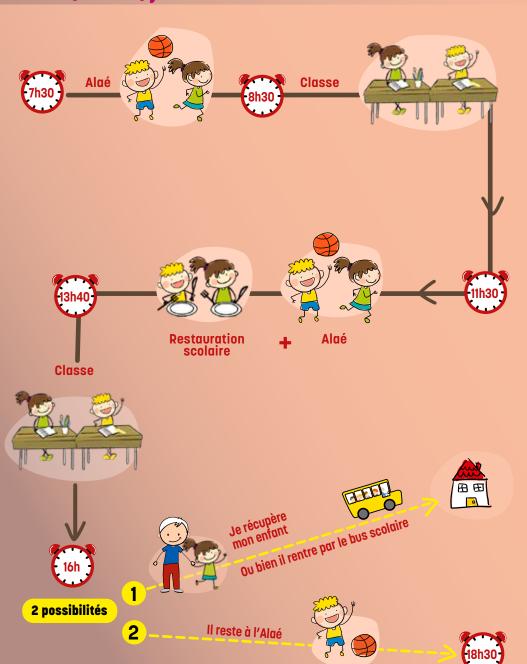


être, en partenariat étroit avec la

direction de l'école.

La journée en MATERNELLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



Mercredi





LA GARDERIE DU MERCREDI

Inscription annuelle en même temps que l'inscription scolaire. Elle est facturée 1 € par mercredi.

Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, elle doit être adressée via la messagerie du [Portail famille] et prendra effet le mois suivant.

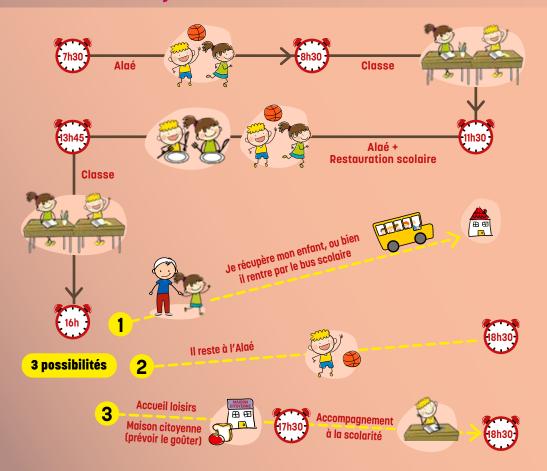
* Emisa: L'École municipale d'initiation sportive et artistique initie les enfants de 3 à 16 ans aux activités sportives et artistiques.



4. Rentrée scolaire 2023-2024 Rentrée scolaire 2023-2024 Rentrée scolaire 2023-2024

La journée en ÉLÉMENTAIRE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



L'ACCUEIL ALAÉ

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h45 et de 16h à 18h30.

L'inscription est annuelle et s'effectue en même temps que l'inscription scolaire. Le paiement est mensuel. Un espace «devoirs» est mis à la disposition des enfants.

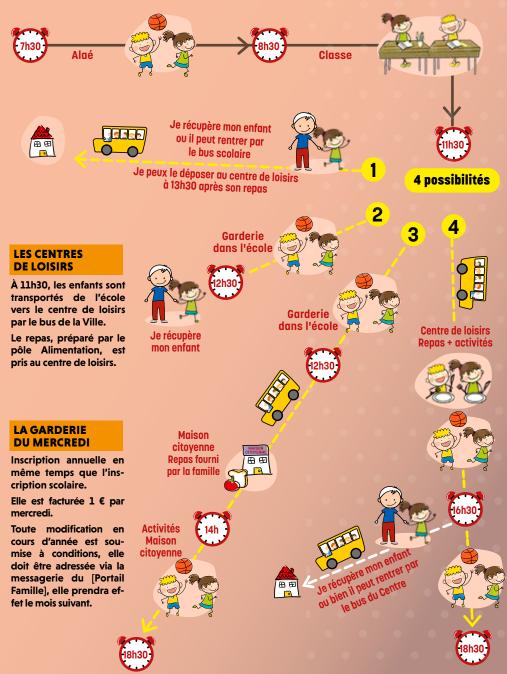
Toute modification en cours d'année est soumise à conditions, il suffit de l'adresser via la messagerie du [Portail Famille], elle prendra effet le mois suivant.

LES MAISONS CITOYENNES

Situées au cœur des quartiers, les maisons citoyennes sont des lieux de proximité qui permettent de se rencontrer, d'échanger, de créer et s'entraider. Les équipes d'animation proposent pour tous les publics de nombreuses activités (ateliers, sports, sorties, animations...)

Le dossier et l'inscription annuelle sont à établir auprès des maisons citoyennes. L'accueil est facturé 6 € pour l'année.

Mercredi



6. Rentrée scolaire 2023-2024

Rentrée scolaire 2023-2024 .7

Les mercredis scolaires en centres de loisirs

Les vacances scolaires

[portail Famille]
Inscriptions, factures,
paiement en ligne sur
www.ville-colomiers.fr

Au Cabirol et à George-Sand

Les centres de loisirs du Cabirol et de George-Sand proposent un accueil adapté à l'âge de chaque enfant, pour répondre aux besoins des familles. Le bien-être, la vie en collectivité, l'apprentissage de l'autonomie au travers des temps de la vie quotidienne, la découverte culturelle sont au cœur du projet des centres de loisirs.

Les enfants choisissent leurs activités en fonction de leurs envies et de leurs besoins : jeux de société, grands jeux extérieurs, espaces lecture, espaces arts plastiques et cuisine...

Des activités sportives sont également proposées par les éducateurs sportifs de la Ville. Elles permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives dans les gymnases municipaux.

Ces activités sont ouvertes à tous les enfants dans le respect de leurs besoins de repos et de récupération.

OÙ VA VOTRE ENFANT?

Le centre de loisirs du Cabirol pour les enfants fréquentant les écoles Lucie-Aubrac, Jules-Ferry, Hélène-Boucher, Lamartine, Simone-Veil et Sainte-Thérèse.

Le centre de loisirs George-Sand pour les enfants fréquentant les écoles George-Sand, Alain-Savary, Jean-Macé, l'école allemande et l'International School of Toulouse et les enfants non-scolarisés à Colomiers.

INSCRIPTIONS EN 3 ÉTAPES

- Pré-inscription: lors de l'inscription de votre enfant à l'école, cochez l'activité "Centre de loisirs".
- Faites les réservations pour les mercredis, soit sur le [Portail Famille], soit auprès du centre de loisirs

Calendrier sur : www.ville-colomiers.fr / Portail Famille

 Pour inscrire votre enfant les mercredis au centre de loisirs, réservez sur le [Portail Famille] du 3 juillet au 4 septembre 2023.

Pour les autres mois, toute modification devra être faite avant le 20 du mois précédent.

FACTURATION

Mensuellement en fonction

des ressources familiales.

Pendant les vacances, tous au Cabirol!

Vous pouvez réserver dès

maintenant pour toutes les

vacances scolaires et les mer-

portailfamille-colomiers.ciril.net

credis de 2023-2024.

Au cœur d'un parc arboré, tous les enfants sont accueilis au Cabirol et bénéficient d'activités en lien avec la nature. Ils sont accueillis par des animateurs et éducateurs sportifs

qualifiés disposant de compétences variées. Ceux-ci interviennent également tout au long de l'année dans les Alaé.

INSCRIPTIONS EN 2 ÉTAPES

 Pré-inscription : lors de l'inscription de votre enfant à l'école, cochez l'activité "Centre de loisirs" .

2. Réservations pour les vacances : soit sur le [Portail Famille], soit auprès du centre de loisirs, calendrier sur :

www.ville-colomiers.fr / Portail Famille

Modification ou annulation de vos inscriptions possibles sur la période pré-définie. Voir le calendrier sur :

www.ville-colomiers.fr / Portail Famille

RESTAURATION

La prise de repas entraîne une facturation de la journée complète. Toute inscription sera facturée en fonction des ressources familiales (quotient de la CAF).

ACCUEIL

Par journée complète ou par demi-journée. Un ramassage en bus est proposé aux familles, renseignez-vous auprès du guichet unique : 05 61 15 24 35.

POUR LES PRÉ-ADOS

Le centre de loisirs du Cabirol est ouvert toutes les vacances scolaires aux jeunes en âge d'être collégiens, avec une équipe d'animation dédiée au développement de leurs projets. Des accueils pourront être proposés le vendredi de 18h à 20h pour ceux qui ont envie de construire leurs loisirs ensemble.

Les découvertes culturelles, artistiques et sportives

L'éducation artistique et culturelle

Il s'agit de l'ensemble des actions visant à garantir à tous les jeunes un égal accès à la culture, contribuant ainsi à la réussite et à l'épanouissement des élèves. Pour cela, les équipements culturels de la ville - le cinéma Le Grand Central, le Pavillon blanc Henri-Molina et le Conservatoire à rayonnement communal - proposent aux enseignants, aux Alaé et aux ALSH des parcours culturels et des ateliers de sensibilisation. Adaptés à chaque niveau (maternelle, élémentaire, collège et lycée), ils permettent aux élèves de fréquenter des lieux culturels, des artistes, de découvrir des oeuvres et renforcer leur pratique artistique en se constituant une culture personnelle riche et cohérente.



Terre de jeux 2024

La Ville de Colomiers est engagée pour l'olympisme et la pratique sportive pour toutes et tous.

Les enfants seront amenés à participer à plusieurs activités en lien avec les Jeux olympiques d'ici 2024, grâce aux Alaé et aux éducateurs sportifs



Savoir-nager

Afin de permettre aux plus petits de vivre une expérience positive de l'eau et de s'adapter au milieu aquatique, le parcours de formation du nageur débute dès l'école maternelle grâce à une convention pour le « Savoir nager » signée entre la Ville et l'Éducation nationale.

L'acquisition du savoir-nager se poursuit du CP à la sixième (6 à 12 ans). Deux séances de 45 minutes par semaine, réparties sur des cycles de 12 à 14 semaines, permettent aux enfants d'évoluer en toute sécurité et visent plusieurs objectifs :

- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité
- Prévenir les noyades
- Valider les attestations du « Savoir nager en sécurité » (ASNS).
- La réussite des élèves à l'ASNS est renseignée dans le livret scolaire unique.





Savoir rouler à vélo

Plan gouvernemental créé en 2018 et destiné aux enfants de 6 à 11 ans, ce dispositif vise à accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité. En 10h réparties en 3 modules, les enfants acquièrent une réelle autonomie à vélo avant d'entrer au collège. Ils deviennent ainsi autonomes à vélo pour pratiquer quotidiennement une activité physique et se déplacer de manière écologique et économique. Ces modules sont mis en place par les éducateurs sportifs de la Ville pour les enfants des centres de loisirs et maisons citoyennes.

Chaque semaine Retrouvez le menu

La restauration: un enjeu éducatif et de santé publique





4 600 repas équilibrés servis chaque jour

Le pôle Alimentation et hygiène des locaux cuisine près de 4 600 repas par jour : pour les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les livraisons de repas à domicile, l'Ehpad et le restaurant administratif. Le Centre de restauration municipal agrantit une auglité de service, d'hygiène et de sécurité alimentaire, avec une approche nutritionnelle et des produits d'excellence (labels, circuits courts et de proximité).

L'École du goût de Colomiers propose aux enfants des ateliers d'éducation à l'alimentation autour de l'équilibre alimentaire, la nutrition et le sport ainsi que des parcours d'éveil et d'éducation au goût.

Dans le cadre de la loi "Egalim", un menu "Autrement bon" est proposé une fois par semaine, afin d'offrir une alternative aux protéines animales.

ENGAGEMENTS ALIMENTAIRES

Depuis janvier 2022, la loi Egalim exige 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

À Colomiers la part des achats durables est de plus de 50 % de produits sous signes officiels de qualité (SIQO) dont 25 % de produits issus de l'agriculture biologique, au-delà de l'exigence réglementaire.

c'est le tarif du repas scolaire facturé aux familles, dont le coût réel est de 10,24 € pour la collectivité.

des enfants columérins bénéficient de la gratuité ou semi-gratuité des repas.

millions d'euros sont consacrés chaque année au budget alimentaire.





Petite faim/ Grande faim

Engagée pour les droits des enfants et leur bien-être, la Ville de Colomiers attache une grande importance à l'alimentation. À ce titre, elle a mis en œuvre une politique active en matière d'accès à une restauration collective de qualité en proposant aux enfants des repas variés, équilibrés et cuisinés avec des produits de qualité, locaux et de saison.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est également déterminante pour limiter l'impact environnemental. C'est dans ce but que le dispositif « Petite faim / Grande faim » a été mis en place afin de permettre aux enfants de l'élémentaire de choisir la quantité servie en fonction de leur appétit, tout en leur laissant l'opportunité de se resservir s'ils le souhaitent.



QUI DIT MIAM!

Une application téléchargeable qui permet aux parents d'élèves et aux usagers d'avoir accès aux informations concernant les menus proposés par le pôle Alimentation. Ces

informations numériques répondent au projet politique de « ville connectée », c'est également un outil dans la lutte contre le gaspil-

Téléchargez l'appli en scannant ce QR Code

lage alimentaire.



Le Contrat local de santé

Prévention dès le plus jeune âge

La promotion de la santé et du bien-être chez les enfants et les jeunes est un enjeu majeur du Contrat local de santé columérin. Plusieurs axes de travail sont ainsi développés: informer et communiquer sur les ressources du territoire, développer la prévention des conduites à risque, soutenir le programme de renforcement des compétences psychosociales, promouvoir les bonnes pratiques en matière de sport, santé en nutrition, et lutter contre l'exposition aux perturbateurs endocri-

niens. Toutes ces actions sont menées en partenariat avec les acteurs de la prévention dont : la CPAM, la Mutualité française, l'Agence régionale de santé, l'Éducation nationale, les professionnels intervenant auprès des enfants, les services de la Ville de Colomiers, les associations et clubs sportifs du territoire, le Conseil départemental de Haute-Garonne, la Région Occitanie...

L'accueil des publics à besoins spécifiques

Guichet unique . 05 61 15 24 35

Durant toute l'année scolaire, le pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives accompagne les familles et les enfants en situation de fragilité et/ou de handicap durant le temps périscolaire et extrascolaire. 26 auxilliaires de vie de loisirs (AVL) sont mobilisés durant l'Alaé.

Les demandes d'accueil sont recensées et traitées individuellement dans le cadre d'un dispositif spécifique transversal à tous les Alaé et les centres de loisirs. Elles sont mêmes anticipées, avant la première scolarisation des plus petits, grâce à une charte pour l'inclusion, impliquant aussi l'Éducation nationale et le pôle Petite enfance.

Les familles d'enfants bénéficiant d'une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) validée ou en cours d'instruction peuvent établir leurs démarches d'inscription à la mairie au quichet unique





Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Un atout pour réussir

Du CP jusqu'à la 3°, au cours de leur parcours, les enfants peuvent avoir besoin d'un soutien, d'une aide, pour leur donner la volonté de réussir : c'est ce que propose le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas), dispositif en lien avec l'école. Cette aide est libre et gratuite pour les familles.

Cet accompagnement se déroule dans les sept maisons citovennes de la ville ainsi que dans les quartiers du Vignemale, du Pelvoux, des Fenassiers et du Perget, de septembre à

L'accompagnement et le suivi des familles et des enfants dans les parcours est effectué par des éducateurs spécialisés et une psychologue.

teurs du champ éducatif.

Au-delà, le Programme de réus-

site éducative est une aide sup-

plémentaire dédiée aux enfants

et aux familles, sur sollicitation directe ou proposée par les ac-

de territoire (PEDT)

Des parcours adaptés

Le PEDT de Colomiers offre aux 0-15 ans des parcours éducatifs de qualité, co-construits avec les acteurs du territoire : Éducation nationale, acteurs ieunesse de la ville, associations, prestataires... Il vise à créer et renforcer le bagage culturel des enfants, à favoriser l'inclusion, promouvoir le bien-être et le "bien-vivre ensemble" et à agir en faveur de la transition écologique.

Les projets, menés au sein des établissements scolaires, des maisons citoyennes, des centres de loisirs, complètent les temps éducatifs, assurent la continuité et la cohérence des différents temps de vie des élèves.

Théâtre, sport, sciences, jardinage, culture urbaine, sensibilisation à l'écologie... sont autant de parcours multi-partenariaux proposés aux enfants.

Le pôle Alimentation mène des actions à l'éducation au goût auxquelles s'associe le service Activités physiques et sportives dans le cadre du programme national « Manger-Bouger ».





L'expression de la jeunesse citoyenne

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une instance de participation citoyenne destinée à favoriser l'accompagnement à l'expression citoyenne ainsi que le développement d'initiatives en permettant aux enfants du CM1 au CM2 de prendre part à la vie de la cité de manière active et responsable.

De 11 à 14 ans, c'est le Conseil municipal des jeunes qui prend le relai.

Mandat: 2 ans Nombres d'enfants: 16 8 filles et 8 garçons Âges: 9 à 11 ans du CM1 au CM2

Objectifs généraux

- Permettre aux enfants de s'initier à la participation citoyenne
- Prendre la parole des enfants en

considération, leur donner les moyens d'agir et l'envie de s'engager

• Répartition par établissement scolaire

Fonctionnement

- 1 réunion un mercredi sur deux hors vacances scolaires
- Tutorat d'un·e élu·e enfant par un·e élu·e jeune

Ville with amie des enfants



pour chaque enfant

Colomiers place la jeunesse au cœur de son action municipale, d'autant plus que les jeunes de moins de 18 ans représentent un quart de sa population. À ce titre, l'Unicef lui décerne depuis 2009 le titre "Ville amie des enfants". Ce label reconnaît la politique et les actions de la commune, en faveur des 0-18 ans, menées à travers les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ainsi, tout au long de l'année, les acteurs de la jeunesse se mobilisent en faveur des enfants en réalisant des actions dans les structures éducatives (ateliers, conférences, ciné-débat, collectes...) ou lors d'évènements comme la Journée internationale des droits de l'enfant.

[Portail Famille]

Cet espace d'e-services est spécialement destiné aux familles columérines. Il leur offre une multitude de ressources et de démarches en ligne : inscriptions pour les centres de loisirs, plannings et réservations, télépaiement et facturation, base documentaire (règlements, tarifs...)

Pour y accéder : https://portailfamille-colomiers.ciril.net

18. Rentrée scolaire 2023-2024 Rentrée scolair

pratique

p_{lus} d'infos sur www.ville-colomiers.fr

MAIRIE DE COLOMIERS

Accueil

Hôtel de ville 1 place Alex-Raymond Tél. 05 61 15 22 22

Pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives Hôtel de ville (6° étage)

Tél. 05 61 15 24 35 Pôle vie citoyenne et solidaire

Hôtel de ville (1er étage) Tél. 05 61 15 24 89

ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES ET ALAE

Jean-Macé

6 square François-Lahille Tél. 05 61 30 33 04 Alaé : 09 61 40 68 76

Simone-Veil-En Jacca

Allée du Marcadau Tél. 05 61 78 03 97 Alaé : 06 75 65 91 31

Lamartine

Allée de Savoie Tél. 05 61 78 00 90 Alaé : 06 73 12 38 81

Alain-Savary

14 allée du Morbihan Tél. 05 61 63 50 21 Alaé : 05 61 63 50 22

Jules-Ferry

14 allée des Pyrénées Tél. 05 61 63 50 29 Alaé : 05 61 63 50 48

Hélène-Boucher

2 rue du Château-d'Eau Tél. 05 61 63 50 51 Alaé : 06 82 76 51 42

Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens Tél. 05 61 63 50 32 Alaé : 05 61 63 50 34 George-Sand

Allée de la Colombe Tél. 05 61 63 50 40 Alaé : 05 61 63 50 41

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES ET ALAÉ

Lamartine

8 allée de la Terrasse Tél. 06 78 66 98 16 Alaé : 07 86 82 93 34

Alain-Savary

16 allée du Morbihan Tél. 05 61 63 50 23 Alaé : 05 61 63 50 24

Jules-Ferry

8 allée des Fenassiers Tél. 05 61 63 50 28 Alaé : 05 61 63 50 47

Hélène-Boucher

8 chemin des Carrières Tél. 05 61 63 50 49 Alaé : 05 61 15 21 67

Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens Tél. 05 61 63 50 30 Alaé : 05 61 63 50 33

George-Sand

Allée de la Colombe Tél. 05 61 63 50 42 Alaé : 05 61 63 50 43

Place des Marots Tél. 07 61 27 36 52 Alaé: 07 61 23 39 18

CENTRES DE LOISIRS

George-Sand

(les mercredis scolaires)
Allée de la Colombe
Centre maternel:
05 61 63 50 41
Centre élémentaire:
05 61 63 50 43

Cabirol

Allée des Alpilles Centre maternel : 05 61 15 31 56 Centre élémentaire : 05 61 15 31 55

MAISONS CITOYENNES

La Crabe

Place de La Crabe Tél. 05 61 15 31 80

En Jacca

22 allée de Balaïtous Tél. 05 61 15 31 81

Naspe

27 allée de la Champagne Tél. 05 61 15 31 83

Ramassiers

1 allée Georges-Brassens Tél. 05 61 63 50 38

Saint-Exupéry

12 allée du Lauragais Tél. 05 61 15 31 79

Seycheron

11 allée des Monts d'Olmes Tél. 05 61 15 31 85

Val d'Aran

Place du Val d'Aran Tél. 05 61 15 31 86

Annexe Vignemale

16 allée du Pic-D'Ossau Tél. 05 61 78 24 20

Annexe Pelvoux

Allée du Pelvoux Tél. 05 61 78 95 09

ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX CULTURELS ET SPORTIFS

Pavillon blanc Henri-Molina

4 place Alex-Raymond Tél. 05 61 63 50 00 pavillonblanc-colomiers.fr

Cinéma Le Grand Centra

10 allée du Rouergue www.veocinemas.fr/grandcentral-colomiers Conservatoire à rayonnement communal

11 rue Chrestias Tél. 05 61 15 22 86

Mémothèque populaire Allée de l'Ormeau

Espace nautique Jean-Vauchère

Place des Fêtes Tél. 05 61 15 31 50 espacenautique-colomiers.fr

Tennis du Cabirol

Allée des Alpilles Tél. 05 61 78 16 78

Complexe sportif de Capitany

Maison régionale des activités gymniques 12 avenue Yves-Brunaud

Stade Michel-Bendichou

Allée de Brière

Complexe sportif André-Roux Boulevard de Sélery

Stade et Gymnase

Bertrand-Andrieux Rue des Sports

Gymnases René-Piquemal

15 rue Alfred-de-Vigny

Gymnase Léon-Blum Chemin de Maouré

Gymnase Victor-Hugo 15 rue Alfred-de-Vigny

Gymnase Jules-Ferry

Allée des Fenassiers

Gymnase Voltaire 81 allée du Comminges

Gymnase Jean-Jaurès 1 chemin des Bourdettes

Gymnase Lucie-Aubrac Allée Georges-Brassens

Gymnase Eugène-Montel

2 boulevard Marcel-Dassault

Maison des associations Marie-Jo-Marty Rue Abel-Boyer